

La Lettre du VCA



N°55 avril 2024

Le mot du Président



. Le VCA a repris la route début mars conformément à une pratique déjà bien établie, presque une tradition : la bourse aux vélos le premier samedi de mars et un premier tour de Lac, le lendemain. Plusieurs nouveautés ont marqué ce week-end inaugural. Le drone permet de prendre de la hauteur pour mieux imaginer nos sorties. Et la cour de l'école de la Plaine s'avère être un spot idéal pour un verre de l'amitié cycliste.

Nous vous proposons de revivre ces deux moments en photos. Les images témoignent de l'engagement des adhérents du VCA et de leur plaisir de se retrouver.

En ce début de saison « Bernard-la sécurité » vous rappelle les équipements obligatoires sur un vélo.

Si nous avons repris la route, certains d'entre vous ont peut-être eu un peu de peine à se motiver pour se remettre en selle. Sur une suggestion de Gérard, notre trésorier, Bernard et Eric vous proposent d'explorer la « fable » du cycliste et de l'Ours.

En ce début de saison, le col de Bluffy paraît un bon terrain pour se mettre en jambe. Au passage, Jean vous propose de découvrir un «village bluffant ».

Bruno a adhéré au VCA en 1990. Il vous ouvre de découvrir ses archives.

Jean Perdoux demeurera une personnalité du monde cyclotouriste annécien et haut-savoyard, et même mondial. Président du VCA au début des années 1970, il avait contribué à redynamiser notre club. Il aura notamment été à l'origine du « circuit des Aravis », ancêtre de la cyclomontagne d'Annecy que le VCA a organisé pendant 50 ans avant de passer dernièrement la main au Codep 74, autre création impulsée à l'époque par Jean Perdoux. Il était aussi, au sein même du VCA, à l'origine de la piste cyclable du Lac d'Annecy et de la confrérie des 100 cols.

Amicalement.

Aude Tiberghien **Jean-Luc Canini**

Bourse 2024...

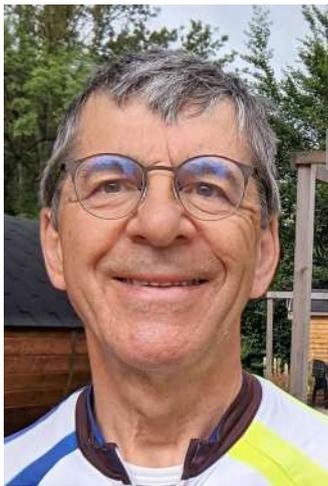


4

Le VCA écrit son début de saison



6



"Bernard la sécurité"

L'équipement réglementaire du vélo

7



Retrouver la motivation

La fable de l'ours et du cycliste

10

Histoire d'un col



13

La rubrique philo-vélo de Jean "Bluffy, village bluffant"



14



Photo et vélo

La Couv' 2024

12

Regards sur le VCA...



les
années
90 !

15

Les 100 Colistes du VCA



*Hommage
à Jean Perdoux*

18

VAE et Musculaires au VCA



21

Bourse aux vélos 2024



Ce 2 mars, 89 vélos ont changé de main grâce au VCA .

Cette journée permettra au Club d'engranger un apport d'un peu plus de 2000 euros, grâce au travail de ses bénévoles. Ceux-ci étaient présents dès 6h30 pour mettre en place barrières, tables et matériel informatique est branché et opérationnel. A l'arrivée des premiers vendeurs, dès 7 heure, l'équipe de saisie, très effi-

cace, s'efforce de ne faire attendre personne.

La météo clémente a permis aux futurs acheteurs d'essayer leur vélo avant de conclure l'achat.

Les adhérents du club étaient contents de se retrouver autour d'un café, d'une soupe, de pizzas et de nombreux gâteaux fait maison, à la veille du premier Tour du Lac...

Je tiens vraiment à remercier tous les nombreux bénévoles qui ont permis que cette journée soit une belle réussite et vous donne rendez-vous à l'année prochaine.

Aude Tiberghien



« Avion de chasse » recherche son nouveau pilote



Cette année, la bourse était aussi ouverte aux accessoires



« Enfant »



VAE



« Vintage »



Les nombreux bénévoles ont permis que cette journée soit une belle réussite marquée par le plaisir de se retrouver ensemble à la veille de la nouvelle saison



L'équipe de saisie, très efficace, s'efforce de ne faire attendre personne.



Un p(n)eu d'humour...

et beaucoup de bonne humeur



Le plaisir de se retrouver ...

Le VCA écrit son début de saison



Malgré une météo incertaine à 9 heures 30 plus de cent cyclos et 10 tandems de la section Handi-cyclo «déficients visuels» ont enfourché leurs montures pour une balade d'environ 40 km départ du Paquier direction Chavoires, le Bout du Lac et retour par Sevrier.



Cette première sortie a permis à certains (**certaines**) d'étrener... leur nouveau vélo !



Cette année, petite nouveauté, le VCA a offert la collation d'arrivée dans la cour de l'école de la Plaine.

**6 tandems ont participé au
tour du lac d'ouverture de la
saison....
dans la joie**

et la bonne humeur !



RECHERCHE PILOTE TANDEM

La section Handicyclo bâtie au fil des ans par notre ami Alain LECHARPENTIER, fonctionne bien, mais elle a besoin pour cela d'une équipe de pilotes motivés et disponibles.

Plusieurs déficients visuels souhaiteraient adhérer au club, mais nous ne pouvons pas les accueillir pour l'instant.

Avec le départ effectif, ou programmé à court terme, de plusieurs pilotes nous avons besoin de renforcer l'équipe. Lionel SAGNARD et Florian ROBIN viennent de prendre une licence au VCA avec l'objectif de piloter nos déficients visuels.

Mais je suis convaincu que certains d'entre vous ont envie d'essayeralors n'hésitez pas et soyez certain qu'au plaisir de faire de belles balades à vélo vous ajouterez le grand bonheur d'une aventure humaine partagée et récompensée par le sourire de nos amis non-voyants.



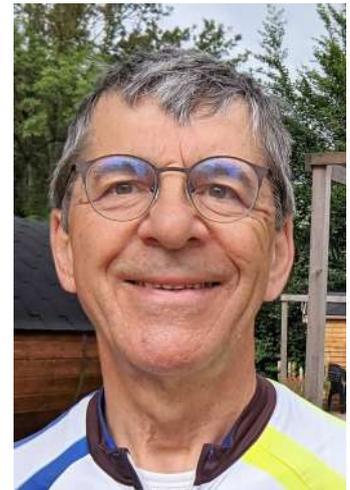
**Laissez-vous tenter et venez faire un test en tandem
avec l'un de nos pilotes chevronnés !**

(contacter Patrick BERNARD au
06-32-59-54-45 ou par message-
rie patricbernard@orange.fr)

Patrick BERNARD

Les conseils de « Bernard la Sécurité »

Pour bien recommencer notre saison, je vous propose de découvrir 2 plaquettes de notre fédération, sur l'équipement réglementaire de notre fidèle compagnon d'aventures et sur les règles de bonne conduite dans nos déplacements



Bernard CORBET, Délégué Sécurité VCA



Le cyclotouriste : son vélo, ses accessoires, son équipement vestimentaire

L'équipement réglementaire du vélo



Un vélo correctement équipé

Il doit être muni :

- 1 - d'un avertisseur sonore dont le son peut être entendu à 50 m au moins (timbre ou grelot),
- 2 - de deux freins dont l'état doit être vérifié régulièrement,
- 3 - de catadioptres latéraux orange,
- 4 - de catadioptres sur les pédales,
- 5 - d'un catadioptre blanc à l'avant et rouge à l'arrière,
- 6 - d'un éclairage avant émettant une lumière jaune ou blanche, un feu rouge fixe à l'arrière.
- 7 - Il est possible d'installer à l'arrière et à gauche un dispositif écarteur de danger qui n'est pas obligatoire mais sécurisant (voir la fiche " Les accessoires du vélo " (Réf. : Reg-A0002-01-U) page 12.
- 8 - En cas d'utilisation d'une remorque celle-ci doit être équipée d'un ou plusieurs feux rouges et catadioptres en fonction de sa largeur.

Avoir un vélo correctement équipé et respecter le Code de la route pour ne pas encourir de sanctions.

Nota

Une infraction à vélo est sanctionnée par une amende, mais elle ne peut entraîner de retrait de points sur votre permis. Cependant, le juge pénal peut, à titre de peine complémentaire et en fonction de la gravité des faits, vous imposer une suspension, voire une annulation de votre permis de conduire.

Rappel des organes de sécurité du vélo

liés au code de la route

Les freins

• (art. R315-3 du CR)

" *Tout cycle doit être muni de deux dispositifs de freinage efficaces* ". Pour un freinage sûr et efficace : les freins doivent être entretenus et vérifiés régulièrement, les systèmes en mouvement légèrement huilés, les câbles, gaines et patins vérifiés, la course de câble rattrapée (écartement des patins à 2 mm de part et d'autre de la jante), les bords de jante nettoyés et dégraissés.

Additif à la trousse de réparation : un câble de frein arrière, un jeu de patins ou plaquettes pour frein à disque.

Éclairage

• (art. R313-4 § X du CR)

" *La nuit, ou de jour lorsque la visibilité est insuffisante, tout cycle doit être muni d'un feu de position émettant vers l'avant une lumière non éblouissante, jaune ou blanche* ".

• (art R313-5 § V du CR)

" *La nuit, ou de jour lorsque la visibilité est insuffisante, tout cycle doit être muni d'un feu de position arrière. Ce feu doit être nettement visible de l'arrière lorsque le véhicule est monté* ".

Se référant aux articles ci-dessus le vélo sera équipé en permanence des organes d'éclairage avant et arrière de jour en raison des circonstances atmosphériques (pluie, brouillard, manque de luminosité), des lieux, (sous-bois, passage de tunnel) ainsi que la nuit.

• **Additif à la trousse de réparation** : ampoules de rechange et batteries si votre système d'éclairage en est nanti.

• Additif de l'éclairage avant

Le fait de mettre en oeuvre des dispositifs d'éclairage avant supplémentaires (lampes torches à iode, lampe frontale et autres systèmes) n'est pas en conformité avec la réglementation, le cycle doit être muni que d'un seul feu avec lumière blanche ou jaune non éblouissante.

• Additif de l'éclairage arrière

Idem au paragraphe précédent ; le cycle ne doit posséder qu'un seul feu arrière. L'utilisation d'un feu de position arrière intermittent est autorisée (décret du 24/06/2020 art. 45b). Toutefois son utilisation en groupe est à proscrire. Il est conseillé de se procurer le feu arrière à diode à deux positions fixes et intermittent très efficace surtout par temps de brouillard.

Signalisation

• Catadioptre arrière (art. R313-18 al. V du C.R.) :

" *Tout cycle doit être muni d'un ou plusieurs catadioptres arrière de couleur rouge* ".

• Catadioptre avant (art R 313-20 § IV du C.R.) :

" *Tout cycle doit être muni d'un catadioptre blanc visible de l'avant* ".

• Catadioptres latéraux (art R313-19 al. III du C.R.) :

" *Tout cycle doit être muni de catadioptres oranges visibles latéralement* ".

• Autres : catadioptres (art. R313-20 § III du C.R.) :

" *Les pédales de tout cycle doivent comporter des catadioptres sauf dans le cas de cycles à deux roues à pédales rétractables* ".



Couleur conventionnelle des réflecteurs ou catadioptres

- **Avant** : blanche.
- **Latéral** : éléments réfléchissants.
- **Arrière** : rouge.

Adjonction d'une remorque derrière un cycle : (éclairage)

• Fait référence à l'article R313-5 § V ci-dessus et § VI suivant.

" *Lorsque la remorque d'un cycle ou son chargement sont susceptibles de masquer les feux de position arrière du véhicule tracteur, la remorque doit être munie de ou des dispositifs correspondants, dont le nombre est fixé à deux obligatoirement si la largeur de la remorque dépasse 1,30 m* ".

Nota

Si la largeur de la remorque est inférieure à 1,30 m, bien qu'il n'y ait pas obligation, il est cependant raisonnable d'y placer feux et catadioptres de chaque côté suivant le type de remorque utilisé. Par ailleurs si c'est une remorque utilisée pour le transport d'enfants, la capote cache systématiquement les équipements d'éclairage et de signalisation, des précautions sont à prendre pour la mise en conformité.

Signaux d'avertissement

• (art. R313-33 du C.R.)

" *Tout cycle doit être muni d'un appareil avertisseur constitué par un timbre ou un grelot dont le son peut être entendu à 50 mètres au moins. L'emploi de tout autre signal sonore est interdit* ".



La charte des déplacements à vélo

- “ J’applique le Code de la route en toutes circonstances.
 Je porte toujours un casque.
 J’utilise un vélo équipé réglementairement, et en parfait état mécanique.
 Je suis correctement assuré.
 J’adapte mon comportement aux conditions de circulation.
 Je maintiens un espace de sécurité avec le cycliste qui me précède.
 Je vois et je prends toutes les dispositions pour être vu.
 Je choisis un parcours convenant à mes capacités physiques.
 Je roule sans mettre en cause ma propre sécurité ni celle des autres usagers de la route.
 Je connais la procédure d’appel des secours en cas d’accident.
 Je respecte la nature et son environnement.
 Je respecte les autres usagers de la route. ”

En pratique :

Le cyclotouriste assure sa propre sécurité comme il l’entend à condition de respecter les règlements en vigueur ainsi que les exigences de la circulation. Il ne doit pas mettre en péril la sécurité des autres usagers de la route.

- Appliquer le Code de la route : voir fiche “ Extraits du Code de la route ” (Réf. reg-A0005-03-U) page 51.
- Savoir maîtriser sa bicyclette : voir fiche “ La maîtrise du vélo ” (Réf. sec-A0012-02-U) page 18.
- Rouler avec une bicyclette équipée réglementairement et en parfait état de fonctionnement (freins, pneumatiques, éclairage et signalisation) : voir fiche “ L’équipement réglementaire du vélo ” (Réf. reg-A0001-01-U) page 10.
- Contrôler sa vitesse. Par temps pluvieux l’efficacité des freins diminue.
- En cas de circulation dans les couloirs de bus, observer la signalisation.
- Attention à l’ouverture des portes de voiture coté chaussée.
- Respecter la signalisation lumineuse et les panneaux de signalisation.
- Ne pas rouler sur les autoroutes, les voies et les tunnels réservés uniquement à la circulation des automobiles.
- Bien signaler ses changements de direction en tendant le bras.
- Ne pas faire de slalom entre les files de voitures.
- Attention au déséquilibre causé par l’appel d’air provoqué par les dépassements de caravanes, camping-car et poids lourds.
- Rouler sur la partie droite de la chaussée sauf avant de tourner à gauche.
- Avant d’effectuer une modification de votre trajectoire, (changement de direction ou éviter une imperfection de la chaussée), assurez-vous de pouvoir l’exécuter sans risque pour votre sécurité et celle des autres.
- Rouler en simple file dès la tombée du jour ou lorsque les conditions atmosphériques l’exigent ainsi qu’à l’approche d’un véhicule.
- Ne pas rouler à plus de deux de front.
- Aborder et rouler avec prudence sur les trajets.
- Les pavés et les bandes de signalisation horizontales sont glissants par temps humide.
- Utiliser l’écarteur de danger, il “ éloigne ” le véhicule qui dépasse.
- Augmenter sa signalisation en utilisant de jour des produits fluorescents et de nuit des produits réfléchissants.
- Rouler sur les pistes cyclables et les bandes cyclables lorsqu’elles existent.



La motivation du cyclotouriste hivernal...

Certains jours c'est dur de trouver la motivation...



...pis d'autres jours c'est la motivation qui vous trouve!

Fin décembre, Gérard, notre trésorier, a adressé ce visuel aux autres membres du comité directeur pour nous souhaiter une bonne reprise une fois l'hiver passé...

Ce cliché circule depuis 2014 sur les réseaux sociaux.

Bonne année au VCA et à titre personnel à chacune et chacun de vous.

Remarque, le cycliste est con de vouloir semer l'ours, je lui avais déjà dit l'année passée.

Il est en plus assez con pour se faire avoir deux années de suite, je lui avais suggéré simplement de rester derrière l'ours.

Et pis quand il neige, il ferait mieux d'éviter le vélo.

Et Pis, je lui avais dit aussi de mettre une tenue d'hiver.

Par contre, chacun tient bien sa droite, Monsieur-sécurité le remarque.

Il aurait eu le prix de l'humour ou du cycliste en action au concours photo du VCA, même si la photo a du grain.

Le photographe se pose quand même la question d'un montage grossier Photoshop. Regardez l'entre jambe!

Avec le sourire.

Bernard

au prénom d'origine allemande qui signifie « fort comme un ours ».

Berne a un ours comme symbole de la ville.

Comme l'atteste le commentaire amusé de Bernard, ce visuel est irréaliste, ce que confirme une recherche sur internet. Un site spécialisé sur les « Hoax » nous apprend que la photographie originale a été réalisée en 2013 par le photographe Adonis ARIAS dans le Parc de Yellowstone. Et l'original disponible sur le blog de l'auteur témoigne que l'ours est seul sur la route sans aucun cycliste en ligne de mire. L'ajout du cycliste est donc un trucage (hoax).

Ursophile, je peux vous assurer qu'il est inutile de courir dans les Pyrénées pour chercher la confrontation avec « Lou Môssieu » (surnom local du plantigrade) et trouver la motivation. De toute façon, la peur ne saurait donner des ailes et permettre de rouler plus vite. Pour comprendre l'image sous l'angle de la motivation, il faut changer la perspective : ce n'est pas le cycliste mais l'ours qui est motivé.

Manifestement, la photo est une métaphore : l'ours est un cycliste reprenant la route au printemps après une trêve hivernale pas assez sage. Et le cycliste, en tenue estivale, inadaptée eu égard à la neige visible, n'est très clairement rien d'autre qu'une projection de l'esprit de l'animal, l'espoir d'être affuté à la belle saison lorsque viendra l'été et que sera venue l'heure de porter des manches courtes et d'exposer les « cardons » au soleil.

Vous ne me croyez pas ? Depuis ma tendre enfance, « Joli », un sympathique ours m'accompagne. Et c'est une vraie peluche.

Et la peur n'est pas stimulante, comme me l'ont rappelée mes deux dernières rencontres avec des chiens croisés dans l'Albanais. La première fois, c'était dans une descente et le canidé est arrivé en aboyant d'un jardin en surplomb de la route. Rentrant fatigué, j'ai eu de la peine pour accélérer, et je n'ai pas pu sortir le grand jeu : ne pas accélérer jusqu'à ce que la bête soit à 10 mètres et alors enrrouler brutalement un grand braquet pour mettre de la distance d'un coup pour désappointer le poursuivant. Là, le chien a fort heureusement été désarçonné par l'arrivée de voitures venant en sens inverse, et a préféré rebrousser chemin. L'autre fois, c'était en remontant de Rumilly. Epuisé, je me suis fait surprendre par un monstre qui lui avait l'avantage du terrain. Il est sorti à ma droite d'un chemin plat. Aboyant, montrant ses canines au ras de mon genou droit, il me poussait vers le centre de la route. Fort heureusement aucun véhicule n'arrivait en face, sinon je me serais fait emplâtré. Cette fois encore je ne dus mon salut qu'aux voitures qui cette fois me suivaient et dont la présence a surpris l'inamical animal.



Ce dont je peux témoigner, ce n'est pas d'un surcroit de motivation, mais de l'effroi et surtout du froid intense ressenti dans tout le corps, face à la menace montée sur pattes.



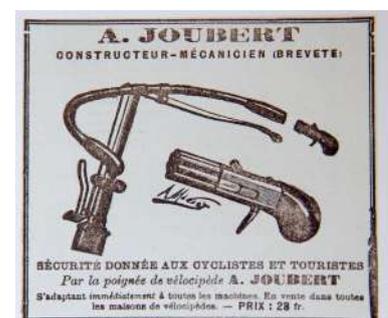
La photo illustre donc la motivation sous l'angle du dépassement de soi, de l'animal sortant de sa retraite hivernale avec un embonpoint marqué, et se rêvant humain affuté à la belle saison.

Et moi, je crois me reconnaître dans l'ours, mon frère. Comme lui, en attendant, je serre bien le bord de la route. Et j'aurai bien besoin de motivation pour me remettre en selle.

Eric

En 2013, dans la Lettre des 125 ans du VCA, l'exploration des archives nous apprenait qu'à la fin du XIX^e, le club avait reçu une publicité vantant l'utilité d'un pistolet de défense se logeant dans le tube du guidon

Une autre époque...



La photo de couverture la Revue 2024 du VCA est le fruit d'une sortie collective avec plusieurs collègues ayant répondu à l'invitation, vêtus des couleurs du club. Daniel avait pris son matériel professionnel photo et drone et a enregistré de belles vidéos du château et du groupe. Le château avait autorisé le survol, la préfecture et la tour de contrôle de Meythet avaient donné aussi leur accord pour un vol en zone restreinte aéroportuaire. Les présents ont eu droit à des photos individuelles en selle, le club des photos de groupe, le château un montage de vidéos drone pour leur communication. Ce fut un bon moment dédié avec en arrière pensée la photo de couverture de revue 2024 que voilà! Le groupe qui monte depuis Pont-verre (Fier) avec le château en arrière plan est une image qui peut donner envie d'y rouler.



Le château avait autorisé le survol, la préfecture et la tour de contrôle de Meythet avaient donné aussi leur accord pour un vol en zone restreinte aéroportuaire. Les présents ont eu droit à des photos individuelles en selle, le club des photos de groupe, le château un montage de vidéos drone pour leur communication. Ce fut un bon moment dédié avec en arrière pensée la photo de couverture de revue 2024 que voilà! Le groupe qui monte depuis Pont-verre (Fier) avec le château en arrière plan est une image qui peut donner envie d'y rouler.

Bernard Corbet

Lorsque en décembre, j'ai composé la maquette de la Revue, Bernard m'a gentiment suggéré la photo réalisée par notre ami Daniel. J'ai eu d'abord un doute, le peloton paraissant minuscule, écrasé dans le paysage. Rapidement la pertinence de cette photo m'est

pourtant apparue.

Selon l'un des slogans de notre fédération, « à vélo, tout est plus beau ». En clair, ce n'est pas la beauté du site qui fait essentiellement la beauté de l'image, mais ce que la photo raconte de la sortie des cyclos. Le peloton, en bas de l'image témoigne du caractère touristique de la sortie. Le groupe est uni et avance paisiblement malgré la pente pourtant conséquente. Celui-ci, bien qu'écrasé dans le bas de l'image est, du fait de sa présence, la clef qui ouvre la perspective sur les 2 versants du vallon. La frondaison en surplomb de la route donne l'impression que les cyclos sortent d'une corne d'abondance et qu'ils ont découvert des trésors méconnus et qui échappent à la vue du simple spectateur l'invitant donc à rejoindre les participants.

Eric Roissé

Histoire d'un col



En ce début de saison, avant d'aller affronter les grands cols, commençons la saison en découvrant le moins élevé des 407 cols haut-savoyards.

A la sortie d'Annecy, le col de Bluffy ouvre la route des Aravis et peut aussi constituer un échauffement avant d'enchaîner avec le col de la Forclaz, en évitant la route reliant les communes du bord du Lac d'Annecy.

Situé à proximité du château natal du saint patron des alpinistes (et donc des cyclomontagnards ?) le col de Bluffy, suite à une suggestion amusée de notre ami Bernard Corbet, est affectueusement surnommé «le tout petit saint-Bernard», comparativement aux mythiques Grand (2469 m) et Petit Saint Bernard (2188 m).



Souvenir du Brevet Cyclo-Montagnard Français d'Annecy 2008



Bernard de Menthon vit le jour en 1008 dans ce château à proximité du col et y vécut jusqu'à ce que l'angoisse du mariage lui fasse prendre la poudre d'escampette la veille de ses nocces...et épouser la carrière religieuse qui le conduira à fonder des refuges aux cols du Petit et du Grand Saint-Bernard.

Le col offre plusieurs voies d'accès. Outre les départs classiques depuis Veyrier ou Alex, sur la route départementale reliant Annecy à Thônes, le col peut aussi être escaladé :

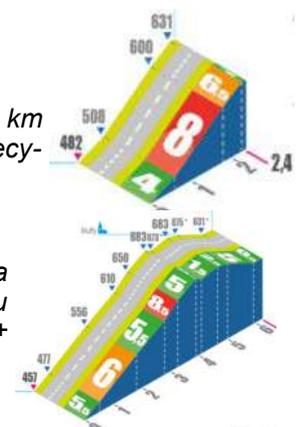
- par Alex en partant depuis les bords du Fier (D 16) et en longeant le Mont Veyrier,

- depuis le centre de Menthon en passant au pied du château (2,4km -118 m D+, dont 1 km à 8 %) Ce passage avait désarçonné plusieurs participants de l'Etape du Tour 2018 Annecy-Grand-Bornand ;

- depuis Talloires et le bord du Lac en enchaînant montée de Talloires et en quittant la route du Col de La Forclaz pour rejoindre le village de Bluffy . Ce tronçon fut à l'honneur du dernier chrono du Tour de France 2009 disputé autour du Lac d'Annecy (6,2 km, 246 m D+ dont un passage à 8,5 %)

Il existe aussi des variantes :

En traversant le village d'Alex, une petite route communale vous permettra de surplomber la route départementale, avant de la rejoindre, quelques encablures avant le col.



Eric Roissé

Bluffy, village bluffant

La rubrique philo-vélo de Jean



Quand on arrive à Bluffy par la départementale reliant la route de La Forclaz à celle de Thônes, on rencontre le beau panneau indiquant le toponyme "Bluffy".

Pour peu que l'œil s'y accroche, on s'émerveille ("l'étonnement est le début de la sagesse ") de la précision ajoutée : "Bluffy, village prudent". Le lecteur profane d'Aristote peut mesurer en deux mots le progrès moral de l'Occident depuis près de 2400 ans. Voilà qu'y est partagée par tous les habitants la vertu qu'Aristote réserve aux hommes excellents -Thémistocle ou Périclès- capables de lire dans la nuit de l'avenir le chemin à suivre pour affronter les périls et orienter les décisions vers le meilleur horizon. La "phronésis" en effet est la combinaison du discernement et de la volonté chez les notables responsables de la cité. Descartes, bien plus tard, en contexte chrétien, estime que ces deux qualités ne se trouvent associées qu'en Dieu. Ce sont donc des marques de l'excellence imprimées dans l'âme, la part divine de chaque homme. Cette excellence aristocratique s'est donc bien démocratisée, puisque tout le monde la partageant, elle n'est plus l'apanage d'une poignée d'hommes éclairés et s'affiche comme l'éminente qualité d'une petite communauté.



Mais, au printemps en particulier, il n'est pas rare de passer puis de repasser en ce lieu si singulier. Le décor en est alors complété par la double inscription affichée sur un second panneau : "Bluffy, village prudent", « avec la participation des habitants et en liaison directe avec la gendarmerie". La caractérisation morale prend alors une coloration inquiétante : tous les habitants de Bluffy ont été consultés pour avertir le voyageur qu'il est surveillé et que, pour peu qu'il s'aventure dans le village, un ensemble de dispositifs techniques épient ses faits et gestes, au cas où il serait tenté par le vol ou la curiosité pour les objets de valeur, comme des vélos en particulier. A Bluffy, la prudence, "mère de sûreté", est d'expérience et de nécessité. A l'heure où le village est déserté, les maisons inhabitées, le visiteur doit s'imaginer au centre d'une espèce de "panopticon" comme celui que préconisait Bentham pour contrôler les prisons de "Sa Majesté", ou au cœur d'un faisceau de regards convergeant vers le potentiel suspect, dans la position du personnage principal du "Procès" de Kafka, dont on sait la tragique destinée. Le panneau peut alors servir de document sociologique : dans un petit village, il en est comme dans une grande ville; y règne l'anonymat, et à la confiance ou la bienveillance réciproques de la petite cité platonicienne des "Lois" - pas plus de 5000 habitants- ont succédé le soupçon généralisé, la crainte et l'hostilité devant tout individu accueilli moins comme un hôte que comme un porteur de danger, puisque manifestement chacun a été témoin d'infractions ou d'effractions, dont devrait dissuader la mention affichée des gendarmes. L'hôte antique était toujours un dieu en puissance; le voyageur moderne est un sauvage par essence. Le village civilisé est réfractaire à toute hospitalité. La civilisation moderne est moins aristotélicienne que technique et confine à la barbarie.

Musil définit "l'homme sans qualités" comme "des qualités sans homme". Traverse-t-on Bluffy, qu'on n'y rencontre pas âme qui vive, bien que le panneau invite à penser que le village n'est peuplé que d'âmes sur le qui vive. La prudence revendiquée est une qualité sans hommes. On songe alors, en le traversant, à la nouvelle du Hongrois Kozstolanyi, "La Ville Franche"; la vérité, la beauté, la santé partout affichées y sont toujours contredites par la réalité. En cela Bluffy, "village prudent" est un "village bluffant" dans tous les sens et les contresens du mot et du panneau.

Jean CHIBRET

Regards sur le VCA dans les années90 !



Bruno, adhérent au VCA depuis 1990, a été président du Club dans les années 1980. 100 Coliste, et passionné par le vélo « vintage » (il participe régulièrement à l'Eroica « Toscane »).



Aujourd'hui, il vous propose une plongée personnelle sur des randonnées extérieures du VCA dans les années 1990.

En mars 2019, Bruno avait repris son Bianchi de 1990 et revêtu la tenue du club de l'époque pour le 1er Tour du Lac

Juillet 1990, ma 1^{ère} randonnée extérieure avec le club :



Au hasard d'une sortie, le club s'était lié d'amitié avec un club de Turin, le VC BERGAMIN. Ces derniers nous avaient invités à une de leur randonnée, le Giro del Lys. Un car fut affrété. Turin n'est pas très loin, mais évidemment, nous sommes arrivés en retard. C'était jour de finale de coupe de monde de foot à Rome, la veille l'Italie avait gagné la 3^{ème} place. Toutes les fenêtres étaient pavoisées de drapeaux vert, blanc, rouge. Nous avons fait la randonnée seuls, les italiens nous ayant bien attendus au ravito du col de Lys. Mais nous étions encore plus en retard, et



ils nous attendaient pour nous remettre une médaille souvenir !! Du coup, ils nous ont donc organisé une escorte avec la police locale, qui nous a permis de rentrer plus vite, en nous permettant de griller tous les feux et de prendre toutes les priorités dans la ville de Turin.

Un grand souvenir.

Juin 1991 : Week end organisé par le club,



Nous étions une vingtaine, le gîte étant encore à l'époque d'un confort assez spartiate



Au départ de Vaugneray (69) à l'ouest de Lyon vers le gîte FFCT « les 4 Vents » à Aubusson d'Auvergne (63).

Le week-end fut marqué par une grosse chaleur le samedi et un retour le dimanche ... sous une pluie continue



Septembre 92 :

Annecy- Bayreuth organisé par Michel COUTY, ex Président, et qui était le directeur des Nouvelles Galeries à l'époque. Il avait l'art de serrer les coûts. Tous les hébergements étaient en Auberge de Jeunesse, dont la propreté et la qualité des repas de quelques-unes laissent plus qu'à désirer.

Nous avons renouvelé cette randonnée en 2016, dans le cadre du 50^{ème} anniversaire du jumelage.



Au départ d'Annecy



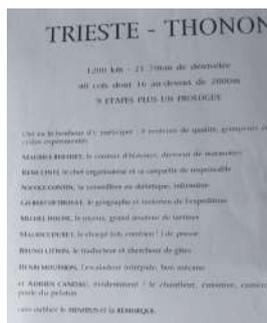
A l'arrivée à Bayreuth

22 -31 Juillet 1993 :

Trieste - Thonon. Un must de la randonnée vélo, crée par Georges ROSSINI (CT Thonon). Superbe randonnée organisée par René CINTI (ex Président), qui relie ces 2 villes par les cols des Dolomites, Le Stelvio, et les grands cols de la Suisse.



Au Stelvio



Juin 1997 :

Participation au BCMF (ancien nom des Cyclomontagnardes) du Mercantour.

1^{er} problème : au départ, vers les 3 ou 4 h du matin, il a fallu en urgence trouver un second bus, car vélos et participants ne rentraient pas dans le bus prévu.

2^{ème} problème : une fois arrivés, nous avons appris que la neige tombée, empêchait le passage par le Col de la Bonnette.



Ce fut un aller-retour au col de la Cayolle pour la plupart des participants.



Bruno Litwin

Jean Perdoux, le VCA et Les 100 Cols

Jean Perdoux aimait raconter que convié à venir prendre le café à la fin du repas annuel du Club, il avait alors été coopté pour devenir le président du VCA, alors qu'il n'en était pas encore membre. En quelques années, il allait effectivement relancer le club, en créant le « circuit des Aravis » en 1972, préfiguration des futurs BCMF et Cyclomontagnardes, ainsi que la Gentleman d'Annecy, épreuve chronométrée en duo autour du Lac. Membre du comité directeur national de la FFCT, il initia la création du comité départemental (Codep) pour coordonner les clubs hauts-savoyards, le 1er de France. Au sein du VCA, il lancera en 1972 la confrérie des 100 Cols avant que celle-ci ne prenne son autonomie et devienne un club à part entière au sein de la FFCT.

Lors de l'assemblée générale 2022, célébrant les 50 ans de la création de la Confrérie, Jean Perdoux avait ému l'assemblée en confiant que dorénavant, compte-tenu d'une vision devenue déficiente, les chicanes de la piste cyclable lui posait des soucis et que s'il pouvait encore grimper les cols, il ne pouvait plus les descendre, ne maîtrisant plus la vitesse.



Novembre 2022. Au côté d'Henri Dusseau, premier secrétaire général de la Confrérie et des présidents successifs des 100 Cols



Juin 2022. Rassemblement au Luitel pour le 50ème anniversaire de la Confrérie, 100ème col franchi par Jean en 1969



Fin 1974, Jean Perdoux avait suggéré à Charles Bosson, maire d'Annecy, d'aménager une piste cyclable sur la voie ferrée délaissée entre Annecy et Doussard. La création sera effective en 1976.

Jean Perdoux est en 4ème position sur la photo prise le jour de l'inauguration.



Jacques Faizant, n°10 des Cents Cols, dessinateur de presse au Figaro, avait offert à Jean Perdoux un dessin créé spécialement pour l'inauguration de la piste (le préfet, dans sa voiture, bloqué devant l'entrée de la piste cyclable par deux motards...à vélo

Jean Perdoux était plus que passionné par le vélo. Ancien responsable d'entreprise, il m'avait confié avoir recruté un candidat uniquement parce qu'il l'avait vu arrivé en vélo à son entretien d'embauche. Cela se passait dans les années -70.-80. Je ne sais pas ce qu'en penseraient aujourd'hui les spécialistes du recrutement.

L'employé en question a témoigné il y a quelques temps sur la page Facebook des « 100 Cols » sa reconnaissance qui l'a conduit à accomplir le « Défi Jean Perdoux », l'ascension des 100 premiers cols du fondateur. Le vélo au cœur.

Eric Roissé



Au club des 100 cols, lors de la remise de diplôme, le récipiendaire choisit un parrain pour lui remettre son diplôme. Lors de l'AG 2022 des 100 cols, qui était également celle des 50 ans du club, nous ne pouvions pas faire autrement que de nous faire remettre notre diplôme de 7000 cols par le fondateur de ce club et ancien président du VCA.

Sylvie et Jean François Gerlier



Naissance de la piste cyclable du bord du Lac d'Annecy

Jean Perdoux chérissait tout particulièrement cette photo prise à son insu lors de l'AG du VCA en 1974 alors qu'il suggérait justement à Charles Bosson, sénateur-maire d'Annecy, d'aménager une piste cyclable sur le délaissé de la voie ferrée désaffectée. Une suggestion qui allait aboutir partiellement en 1976.

J'ai rencontré Jean, la première fois, avec les amis du club lors d'une réunion du mardi soir, où il était venu tenter la mobilisation des adhérents afin de relancer la poursuite de la voie-verte Rive Est.:

La seconde rencontre ce fût en 2013 à l'occasion du 40ème anniversaire du club des cent cols à l'Impérial. Co-fondateur de cette confrérie il avait tenu que ce soit à Annecy, là où elle avait vu le jour. C'est à cette occasion que débuta un compagnonnage fraternel. Nous nous sommes découverts nombre de points communs, l'engagement citoyen, la passion pour la montagne, le patrimoine, son histoire, le vélo, le sport...

Ces dernières années, Jean atteint de déficience visuelle, nous sortions ensemble tôt le matin autour du lac, Rive Ouest, entre Annecy et Faverges...avec une pause à mi-chemin pour échanger sur mille sujets. Des moments intéressants où nous "refaisions le monde"....

Au revoir Jean...

Francis Decodts Président du VCA 2010-2016



Henri Dusseau et Jean Perdoux, AG du VCA novembre 2019



Juin 2022—Au Col Luitel

Photo Bruno Litwin

Jean Perdoux, ...ou lorsqu'une simple ascension donne naissance à une confrérie internationale...

VAE et musculaires au sein du VCA ?

L'utilisation de vélos à assistance électrique (VAE) connaît depuis quelques années un essor considérable. Cette évolution ne touche pas seulement le grand public, mais elle se produit aussi au sein des clubs cyclotouristes. Dans notre club comme ailleurs, le nombre des utilisateurs de VAE augmente régulièrement. A la demande de nos co-présidents, Gérard Loeuillet, pendant la trêve hivernale, a conduit une enquête afin d'examiner si la cohabitation entre les « Musculaires » et les « VAE » posait difficulté et si oui quelles pistes envisager .

La Lettre du VCA : *Ce sondage révèle-t-il un problème VAE au sein du club ?*

Gérard : L'enseignement de ce sondage est que la cohabitation VAE/musculaire ne pose pas de véritable problème. Le faible nombre de réponses reçues en est un premier témoignage : 36 réponses ont été reçues pour 285 adhérents. Ce faible taux de retour ne témoigne pas d'un manque d'intérêt pour le sujet, mais plus simplement doit être perçu comme le signe qu'il n'existe pas dans notre club de réel problème de « cohabitation ».

Qui plus est, sur les 36 réponses, majoritairement formulées par des « musculaires » (75 %) une forte majorité rejette l'idée de sorties spécifiques « VAE » (l'objectivité oblige à mentionner que quelques rares adhérents n'apprécient pas la présence de VAE dans leurs groupes).

La Lettre : *Qu'en pensent les pratiquants du VAE ?*

Gérard : Parmi les réponses favorables à des sorties dédiées (41%), la moitié seulement se prononce pour une périodicité précise, et dans ce cas pour 1 sortie dédiée par semaine, voire mensuelle. Ce qui montre à l'évidence que les intéressés envisagent de rouler les autres jours avec les « musculaires ».

La Lettre : *Le VCA va-t-il créer des sorties spécifiques ?*

Gérard : La plupart des répondants (possesseurs ou pas de VAE) estiment que la création de sorties dédiées aux VAE risquerait de conduire à une sorte de « scission », préjudiciable à l'esprit Club. A cet égard 1'un des adhérents a d'ailleurs souligné, assez justement, que la motivation des « musculaires passant au VAE » est de pouvoir continuer à rouler avec leurs camarades de club, et que la création de sorties dédiées irait à l'encontre de ce souhait.

Le comité constatant le souhait exprimé par la très grande majorité des réponses au sondage envisage simplement d'organiser des réunions dédiées au VAE, par exemple à l'entretien ou à l'évolution du matériel, si l'actualité concernant ce type de matériel le justifie.



Le VAE pour pouvoir continuer à rouler avec les camarades de club

La Lettre : Comment rouler ensemble, musculaires et VAE ?

Gérard : Compte tenu des résultats de l'enquête et des réponses des adhérents, le Comité a décidé :

- De suggérer simplement aux utilisateurs de VAE de considérer le groupe des Modérés comme le mieux adapté à leur pratique, ce qui ne constitue en aucun cas une obligation ;
- De préconiser aux possesseurs de VAE le respect d'une sorte de « Code de bonne conduite ».

La Lettre : Concrètement en quoi consiste ce code ?

Gérard : En clair, ce code tient en une règle : **Toujours laisser aux « musculaires » le soin de régler l'allure.** Mais ce principe doit faire l'objet d'adaptation selon les circonstances :

Sur le plat cette règle ne présente rien de contraignant pour les VAE. Ces derniers sont au contraire le plus souvent « désavantagés » par rapport aux musculaires, notamment au-delà de 25 Km/h, en raison de leur poids plus important et aussi parfois d'une légère résistance au pédalage.

En montée, la règle impose aux cyclos « VAE » soit de rester à l'arrière du groupe, soit de le distancer suffisamment pour que personne ne soit incité à « s'accrocher ». Ce peut être le cas notamment lorsque l'allure est tellement ralentie que les VAE, dont l'inertie est plus importante, ont besoin de plus de vitesse pour assurer leur bon équilibre. Les « musculaires » comprendront d'autant plus facilement que leur dépassement par les VAE n'est pas une manifestation de défi ou de fanfaronnade que tout rentre dans l'ordre au sommet de la montée, les premiers arrivés attendant les suivants .

Gageons que cette simple règle garantira une parfaite cohabitation au cours des sorties.



Itinérance en Catalogne –2022, « musculaires et VAE », tous cyclos

Toujours laisser aux « musculaires » le soin de régler l'allure

PARTAGEONS LE PLAISIR DE ROULER ENSEMBLE



Les « musculaires » comprendront d'autant plus facilement leur dépassement par les VAE n'est pas une manifestation de défi ou de fanfaronnade que tout rentre dans l'ordre au sommet de la montée, les premiers arrivés attendant les suivants

Le VAE au VCA c'est aussi ...



en itinérance, avec une charge, sur un parcours exigeant

Catalogue 2022

Compenser la lourdeur des tandems pour permettre des sorties plus sportives, plus montagnardes sur des engins plus lourds avec des passagers parfois en manque d'entraînement





Bernard et Daniel vous invitent à découvrir la vie du VCA et de nos sorties en vidéo sur le site internet :

Les vidéos les plus récentes sont accessibles à tous depuis la page accueil du site internet du VCA

Les vidéos plus anciennes peuvent être retrouvées au sein de la rubrique « Membres/photothèque-vidéothèque » (accès réservé aux adhérents) ou à partir de la page « membres » (sur smartphone)



Film de 2023



Pour illustrer votre site internet, la Lettre du VCA ou la Revue annuelle, le VCA a besoin de votre aide.

Avec un « simple » smartphone ou un appareil photo plus sophistiqué, vous pouvez contribuer avec quelques clics...

Comment publier ma – mes photos sur le site internet, la photothèque, la Revue annuelle, la lettre du VCA ... ?

Prises en des temps plus ou moins lointains, lors des activités du club ou non, ou depuis peu, voici comment transmettre vos photos sur les différents supports du V.C.A.

Travaillez en QUALITÉ OPTIMUM.

N'allégez pas la résolution, nous ne pourrions pas l'utiliser sur certains de nos supports.

Contact :

lettre.veloclubannecy@orange.fr

Envoyez vos photos : (avec un texte si vous le désirez, ou quelques mots de présentation) à l'adresse suivante :

lettre.veloclubannecy@orange.fr

***directement**, pour un envoi de moins de 6 images

***pour un envoi plus volumineux**, il est possible d'utiliser des sites de transfert tels que :

<https://wetransfer.com/>

<https://www.grosfichiers.com/fr/>

vélo club
Annecy
depuis 1888



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

À vélo tout est plus beau !



EFFECTIFS 2024

Au 15 avril

276 adhérents dont 88 féminines



Responsable de la publication :

Aude Tiberghien et Jean-Luc Canini

Rédacteur en chef : Éric Roissé

Équipe de rédaction : Responsables de rubriques

Conception graphique : Eric Roissé

Photos : les Membres du VCA

Diffusion : Emmanuel Marmande

Contact : de préférence par courriel :

velo-club-annecy@wanadoo.fr

lettre.veloclubannecy@orange.fr